

Pas de M2 Droit Notarial : la fin des haricots

Par **YoopiUber**, le **20/06/2018** à **22:48**

Bonjour tout le monde,

je serai bref : malgré une moyenne satisfaisante à mon M1 Droit Notarial (mention AB, comme à ma licence) dans une Faculté de province qui serait plutôt cotée, je vois se profiler à l'horizon des refus et des fonds de listes d'attente à perte de vue, y compris dans mon établissement d'origine.

Deux problèmes :

- Je n'ai quasiment pas fait de stages (considérons que j'en ai fait zéro).
- J'ai naïvement indiqué le classement de mes choix avec sincérité lorsqu'il était demandé (ayant horreur du mensonge).

J'ai postulé dans une vingtaine de formations, toutes sauf une en M2 Droit Notarial. Je commence à m'y résoudre : je dois faire une croix sur le DSN.

A moins que... **je viens vous voir pour savoir ce que je peux faire dans l'urgence** : supplier la scolarité d'intégrer un M2 où des places sont vacantes (si ça existe), des fleurs pour les directeurs de M2, IMN, ou l'abandon et le deuil. Je suis perdu.

Merci à tous !

Par **Caroline42**, le **21/06/2018** à **15:43**

Bonjour YoopiUber,

Savez-vous dans quel rang vous êtes pour la liste d'attente ? Cela peut parfois remonter très haut dans la liste donc il ne faut pas baisser les bras. Ce que vous pouvez faire, c'est contacter les directeurs de masters par mail en leur demandant votre classement, cela montre votre motivation.

Sinon, vous pouvez candidater de nouveau, certains masters sont encore ouverts, peut-être pas forcément en notariat mais droit privé général ect ... Je comprends que c'est le droit notarial qui vous intéresse le plus mais c'est à ce stade, je pense que la majorité des candidatures sont terminées...

Certains masters proposent néanmoins une deuxième phase de candidature prolongée

jusqu'en septembre mais c'est rare, essayez de voir ce que vous pouvez faire de ce côté là.

Au pire des cas, si vous n'avez pas de master, vous pourrez profiter de l'année prochaine pour étoffer votre dossier grâce à des stages par exemple pour retenter votre chance l'année suivante.

Avez-vous élargi vos demandes, en droit civil ou privé général par exemple ?

Par **YoopiUber**, le **21/06/2018** à **20:38**

Bonsoir Caroline, je suis au fond de la (petite) liste d'attente, mais qui ne devrait pas se rétrécir (le master est très demandé, et la majorité des étudiants sont de la fac et veulent y rester).

La majorité des candidatures, pour tout type de M2, sont malheureusement terminées et je peine à en trouver des qui soient encore ouvertes. En connaissiez-vous ?

Pensez-vous, en particulier dans le notariat, qu'une année de césure puisse m'être profitable ? ou au contraire que cela fusillerait mon dossier ? Que penser des IMN ?

Non, je n'ai pas élargi mes demandes, et j'aurais dû. Je ne pensais pas qu'avec mes notes, ma constance, et un CV sans trou je ferai face à autant de refus. Je m'attendais à prendre quelques portes, mais aussi à ce qu'une ou deux me soient ouvertes.

Merci beaucoup pour votre réponse :)

Par **Caroline42**, le **21/06/2018** à **20:57**

Bonsoir,

Malheureusement, je ne connais que les dates pour les masters en droit social ... mais à titre d'exemple, je sais que Reims clôture demain, essayez de voir si le M2 Notariat est encore ouvert, le site ecandidat indique la fin de la candidature le 13 mais pour avoir candidaté, il y a une prolongation jusqu'à demain. Lyon 2 clôture aussi demain pour le droit social, là encore essayer de voir si droit civil ou droit notariat sont encore ouverts, si vous finalisez ce soir la candidature, pas de problème, bien que ce ne soit pas recommandé d'envoyer une candidature la veille, il faut tenter.

Un stage long peut tout à fait être profitable, tout ce qui peut étoffer votre candidature (engagement associatif, séjour à l'étranger, stage rémunéré pendant une année, tenir une revue de presse en droit par exemple, le site le petit juriste propose à des étudiants d'écrire des articles en ligne), vous dites ne pas avoir assez de stages, il faut tout miser là dessus.

Je ne connais pas les IMN mais c'est peut-être une bonne idée, vous pouvez aller chercher quelques renseignements et tenter votre chance, ça sera toujours un plus pour retenter le M2

l'année prochaine.

Avez vous reçu toutes les réponses à vos candidatures ?

Par **Caroline42**, le **21/06/2018** à **20:59**

Pour les prolongations jusqu'en septembre, je sais que Paris Saclay propose cette prolongation, je suppose donc que c'est le cas pour certaines facs.

Par **YoopiUber**, le **22/06/2018** à **00:32**

Oups, j'ai lu votre message minuit passé :(Reims était fermé. Lyon, il ne faut qu'une seul dossier dans les "trois universités partenaires", je suppose que c'est donc impossible d'y candidater vu que j'ai déjà déposé à Lyon 3. Je vais donc continuer à fouiller (rien à Saclay en ce moment) :(

Sinon ce serait une césure pour faire des stages, mais j'ai trop peur que ce soit vu comme un "trou" dans le CV, et de n'être sélectionné nul part à nouveau.

J'ai contacté quelques personnes particulièrement renseignées, notamment pour l'IMN et vous tiens au courant.

Je n'ai pas reçu toutes les réponses aux candidatures, mais toutes celles reçues sont cohérentes entre elles, et ne me laissent donc pas espérer autre chose que ce qui me parvient déjà.

Par **Caroline42**, le **22/06/2018** à **09:13**

Je ne pense pas qu'un stage long puisse être considéré comme un trou dans un CV mais l'IMN semble être une bonne idée puisque ça rejoint votre projet professionnel.

Attendez de voir pour les autres candidatures, toutes les facultés n'ont pas les mêmes niveaux d'exigence.

Par **Caroline42**, le **22/06/2018** à **09:56**

Pourquoi pas un DU ? Il me semble que les candidatures sont ouvertes tard dans l'année, si vous avez les moyens de financer. Lyon 3 propose deux DU en notariat : le diplôme supérieur de Notariat ou encore le DU droit notarial international

Par **Lorella**, le **22/06/2018** à **10:32**

Bonjour

A tout hasard : Centre de Formation Professionnelle Notariale

<http://www.cfpn-rennes-angers.fr/>

Par **Futh**, le **22/06/2018** à **14:07**

Bonjour,

Il me semble que Caen reçoit encore des candidatures jusqu'au 30 Juin, si cela vous intéresse !

Un stage long ne sera pas nécessairement mal vu, au contraire cela peut mettre en valeur votre détermination à intégrer le monde du notariat si vous tentez à nouveau l'an prochain. De même qu'un DU peut-être une très bonne idée ! Le tout est de rester actif :)

Après avez-vous postulé à des masters, patrimoine ou immobilier ou simplement des DPG ?
Vous avez des réponses pour les DPG ?

Par **dartagnan**, le **22/06/2018** à **18:48**

Bonjour ,

Pour le CFPN il faut un master pour pouvoir candidater

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/06/2018** à **08:22**

Bonjour

[citation] Après avez-vous postulé à des masters, patrimoine ou immobilier ou simplement des DPG ? Vous avez des réponses pour les DPG ? [/citation]

Très bonne question de Futh.

J'ai lu plusieurs fois sur le forum que les masters style droit du patrimoine était une très bonne formation en vue d'intégrer le CFPN.

Par **YoopiUber**, le **24/06/2018** à **17:50**

J'attends encore des réponses, mais elles sont toutes les mêmes : liste d'attente partout...

Je vais me renseigner sur les DU. S'il faut payer, je paierai !

Je continue de regarder les offres des facs, mais difficile de trouver quelque chose d'ouvert...

Sinon je sais bien que les autres formations (M2 Immo, DPG, ...) sont de bonnes formations pour le CFPN. Le soucis c'est que je n'y ai pas candidaté, pensant que ma moyenne suffirait à intégrer au moins un M2 Droit Notarial. Aujourd'hui les candidatures sont fermées :(

Par **Visiteur**, le **24/06/2018** à **21:18**

Je sais que les années précédentes, les réponses pour le M2 Notariat de Reims arrivaient entre le 6 et le 10 juillet... soit tardivement.

Essayez de bien regarder les Masters à seconde sélection: au point où vous en êtes, cela ne peut qu'être bénéfique.

Et sinon, non une année de césure n'est pas forcément un échec, si vous vous y prenez bien. Essayez de travailler (assistant de justice, gestionnaire de contrats, etc.) ou de faire des stages par exemple.

Je connais plusieurs personnes qui ont mal fait leurs candidatures comme vous la première année et qui ont réussi à rebondir sur autre chose l'année suivante, en le justifiant bien. Vous pourrez mettre l'année prochaine si vous recandidatez que vous avez fait l'erreur de ne mettre que du notariat par exemple.

Par **Evereve**, le **21/06/2019** à **16:48**

Bonjour,

De nombreux étudiants n'ont pas été admis en 2018 au M2 droit notarial, qu'avez vous fait à la suite de cet échec,

Un autre Master (si cela était encore possible) ?

Un stage ?

Une autre formation ,

Que faites vous cette année,

Que conseiller à un candidat qui souhaite devenir notaire non admis cette année en M2 droit notarial?

Merci de m'aider.

Par **YoopiUber**, le **21/06/2019** à **18:19**

J'ai finalement été admis dans un Master 2 Droit Notarial, puis d'autres réponses positives ont

fini par tomber et ce jusqu'en septembre.

Si vous pensez réellement (comme moi l'an dernier) que tout est perdu et que vous n'arriverez pas à intégrer un Master 2 Droit Notarial :

- **Candidatez à d'autres Master 2**, si les candidatures sont ouvertes (Droit rural, Droit immobilier & construction, urbanisme, ...) ou bien écrivez à leurs directeurs pour expliquer votre démarche et demander à les intégrer si les inscriptions sont fermées, pour ensuite rejoindre un CFPN ;
- **Faites l'IMN** (le DIMN est un diplôme bac +4 très professionnalisant) et tentez votre chance l'an prochain - certaines de mes connaissances ont pu faire un IMN et intégrer un M2DN, mais les cas sont très rares ;
- Il n'est pas particulièrement bien vu de faire **deux Masters 1**, cette piste est sûrement à éviter, sauf si vous souhaitez candidater dans un autre Master 2 moins sélectif l'an prochain pour poursuivre en CFPN ;
- Prendre une **année de coupure**, même pour effectuer des stages ou travailler comme collaborateur n'a servi à aucune des personnes que j'ai rencontrées et qui l'ont fait ;
- Je vous le suggère quand même : j'avais sérieusement penser à **changer de voie** et trouver du travail dans un tout autre secteur.

Voilà tout ce à quoi j'avais pensé et dont je me rappelle aujourd'hui. Ne désespérez pas (*sauf si vous avez candidaté à 3 M2DN et 0 M2 d'un autre domaine, là, désespérez et candidatez en IMN/M1*). Je vous souhaite bon courage pour cette période inutilement désagréable.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/06/2019** à **09:52**

Bonjour Yoopiuber.

Je vous félicite et vous remercie pour votre retour !

Vos conseils seront très utiles pour les étudiants qui se retrouveront dans votre cas.

Encore bravo et merci